

Journées du patrimoine
 Levallois-Perret
 18-19 septembre 2010

Conférence Jacques Eloy
 Mémoires Vives Centres Sociaux

LA RESIDENCE SOCIALE DE LEVALLOIS-PERRET **Un haut-lieu emblématique de l'Action sociale ¹**

Il est des lieux dont le nom se délocalise et s'universalise parce qu'ils deviennent des « **hauts-lieux** » **emblématiques**. La Résidence sociale de Levallois-Perret est un de ces « hauts-lieux » dans le champ du social.

La transmutation du concret au symbolique, nécessaire à l'emblématisation, va s'opérer ici par une intégration des plus cohérente entre trois registres : les lieux, les personnages, le projet social mis en oeuvre.

Je vais m'employer à vous le faire percevoir.

1. Les lieux

Vous êtes ici au pied d'un **hôtel particulier** qui fut un des bâtiments de la Résidence sociale à partir de 1920.

On a de la peine aujourd'hui à se représenter **le cadre spatial complet** de la Résidence sociale car ce cadre a été déstructuré dans les années 1990 et remplacé, dans sa quasi totalité, par des constructions neuves à usage d'habitation. L'hôtel particulier lui-même a fait l'objet d'une restructuration interne complète.

Essayons de nous replacer dans **cet espace des années 1920**, espace qui a permis que se déploie le projet social ambitieux porté par la Résidence sociale.

L'hôtel particulier et son parc était **la propriété d'Antonin Raynaud**. Celui-ci l'avait fait construire en 1875 lorsqu'il avait implanté à Levallois-Perret la nouvelle usine de

¹ Avertissement : ce texte est fortement conditionné par sa destination première, une conférence en temps limité dans le cadre de journées du patrimoine. Une contribution plus complète intégrerait des aspects contextuels et critiques.

la célèbre parfumerie parisienne Oriza-Legrand. Usine et hôtel particulier ne constituaient d'ailleurs qu'un seul ensemble architectural, de belle facture.

Le parcours de l'industriel Antonin Raynaud (1827-1903) mériterait d'être développé. Disons seulement que, fils de boucher à Grasse, il était devenu le propriétaire de la parfumerie Oriza, fournisseur de la cour de Russie. Il est l'un des premiers à avoir industrialisé la production des parfums et à avoir implanté son usine dans les faubourgs de Paris, pour **échapper aux droits d'octroi**. Vivant à Levallois-Perret, il était sensible aux enjeux sanitaires et sociaux de la population levalloisienne, en particulier celle vivant à proximité des fortifications. Il fera d'ailleurs construire en 1888 un **hospice pour personnes âgées**, infirmes et nécessiteuses, sur un terrain lui appartenant à proximité de l'usine, bâtiment qui existe toujours. Il sera Maire de Levallois, radical-socialiste, pendant deux ans (1888-1890). La Municipalité, reconnaissante, donnera son nom à la rue limitrophe de l'usine et de l'hospice.

Après la mort d'Antonin Raynaud en 1903 et le décès de sa seconde femme en 1913, l'hôtel particulier et son parc **ne semblent plus être occupés par la famille**. En tout cas, durant la guerre de 14-18, la propriété sert d'hôpital auxiliaire et commence ainsi à changer de fonction.

Or, il se trouve qu'en 1913 vient s'installer aux 32 et 34 rue Antonin Raynaud, en bordure même de la propriété d'Antonin Raynaud, **le centre d'action sociale et sanitaire des demoiselles Bassot et Girault**, initié dès 1910 dans un petit logement ouvrier à Levallois, rue Trézel, puis rue Rivay. Dans ces maisons bourgeoises avec jardinet, celles-ci trouvent plus d'espace pour développer leur action sociale résidentielle.

Pendant la guerre de 14, le centre multiplie ses activités au bénéfice des familles populaires et **l'espace manque à nouveau**. Une brochure, datant très probablement de 1917, présente ce *Centre d'action sociale et de lutte Antituberculose* et exprime explicitement la nécessité d'une extension des lieux. On peut même se demander si, dès cette époque, les Résidentes n'avaient pas pour rêve l'acquisition de la propriété Antonin Raynaud, juste attenante et pour l'heure occupée par l'hôpital militaire auxiliaire.

En tout cas, le 22 mars 1919, se tient l'Assemblée constitutive de la *Société immobilière de la Résidence sociale* dont **l'objectif est l'acquisition de la propriété Raynaud qui couvre un hectare** et comprend divers immeubles dont l'usine et l'hôtel particulier.

Les sommes nécessaires sont importantes. Elles seront réunies progressivement grâce à des mécènes français locaux (banquiers et industriels) et surtout grâce à des dons américains. Ces « générosités américaines » sont mobilisées notamment par **Esther Lojevoy**, médecin présidente de l'*American Women's Hospital*. Cette grande

dame est venue en France à partir de 1917 pour des missions sanitaires et séjourne un temps à la Résidence sociale. Admirant le travail qui s'y accomplit, elle invite Marie-Jeanne Bassot aux USA fin 1919 pour que celle-ci puisse présenter son activité sociale, visiter des settlements et lever des fonds. Sept années suffiront pour achever ces acquisitions. En parallèle, la Résidence sociale se constitue en association déclarée en mars 1920 et obtient, deux ans après, une reconnaissance d'utilité publique.

Voilà donc la Résidence sociale, consolidée juridiquement et disposant d'un important patrimoine immobilier et foncier : **elle peut déployer toute l'étendue de son projet d'amélioration** de la situation morale et physique des familles ouvrières. En une vingtaine d'année, les années 1920-1930, **ces lieux** d'ampleur remarquable, qui incarnaient jusque là la puissance et le prestige de l'industrie du parfum, **vont devenir un « haut-lieu » emblématique** de l'action sociale française grâce à des personnalités d'exception et aux actions qu'elles ont générées.

2. Les personnages

C'est dans ces lieux que vécurent **des personnalités d'exception**. Elles leur ont donné, âme et utilité sociale. Les familles ouvrières, les bénévoles, les visiteurs aimaient venir à la Résidence sociale parce qu'elle était habitée par des « Résidentes » qui savaient les accueillir, les respecter, les écouter, leur venir en aide si besoin, tout en sachant aussi se faire aider.

Parmi ces personnalités, **se détache la figure de Marie-Jeanne Bassot (1878-1935)**. Sa prééminence est incontestable et nous dirons pourquoi. Il serait pourtant erroné de ne pas s'aviser **qu'elle doit beaucoup** à Mercédès Le Fer de la Motte et à Apolline de Gourlet.

Marie-Jeanne Bassot est en réalité **une héritière**. Elle n'a pas inventé et conceptualisé la forme d'action sociale qu'elle pratique à la Résidence sociale. Elle le doit à un groupe de pionnières qui l'ont précédée, parmi lesquelles il faut mentionner Marie Gahéry (1855-1932), Mercédès le Fer de la Motte (1862-1933), Inès Piérard (décédée en 1919) et Apolline de Gourlet (1866-1952).

Mercédès le Fer de la Motte est la créatrice en 1903 des *Maisons sociales*, avec notamment, la baronne Inès Piérard et Apolline de Gourlet. Cette création rend viable le projet d'action sociale résidentielle initié par Marie Gahéry en 1896 et expérimenté de manière quelque peu chaotique, pendant plusieurs années, à *l'Oeuvre sociale* dans le quartier de Popincourt à Paris dans le 11^e arrondissement. Ancienne Supérieure à Paris d'une petite communauté religieuse d'Oratoriennes, Mercédès le Fer de la Motte est porteuse **d'une spiritualité associant** une ardente foi au Christ et une action sociale respectueuse de la liberté des personnes. Son enseignement et son exemple lui attache

de nombreuses personnes désireuses d'agir socialement. Ce sera le cas pour Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault (1883-1974) qui ne cesseront, tout au long de leur existence, de rappeler **leur dette et leur reconnaissance à son égard**. Marie-Jeanne Bassot dira d'elle qu'elle la « vénère » et qu'elle a été la « grande inspiratrice » de la Résidence sociale.

Apolline de Gourlet, quant à elle, est plus discrète mais tout à fait essentielle. Fille du Marquis de Gourlet, haut fonctionnaire au palais de l'Elysée, elle s'est engagée jeune fille dans l'action sociale. Proche des idées de Marc Sangnier, elle apportera son concours et ses relations, dès leur création, aux Maisons sociales puis à la Résidence sociale qu'elle choisit d'ailleurs comme lieu de résidence permanent. **Munie d'une belle plume**, c'est elle qui publie les articles et les ouvrages de synthèse qui font connaître les Maisons sociales, la Résidence sociale et plus tard les Centres sociaux. Elle sera la première présidente de la Fédération des centres sociaux de France, présidence qu'elle exercera sur la longue durée, de 1922 à 1945. Pour une large part, c'est elle qui assure la transmission des idées originelles définissant l'action sociale résidentielle.

Marie-Jeanne Bassot est donc redevable de ses devancières. Mais il n'en demeure pas moins qu'elle a été et reste **la grande figure de la Résidence sociale**. Elle a, en effet, incarné, de manière absolue, le projet d'action sociale des Maisons sociales et lui en a donné son plein développement.

L'engagement total de Marie-Jeanne Bassot emportait l'adhésion de ses interlocuteurs et réduisait les obstacles à une action sans cesse grandissante. Les personnes qui l'ont connue ont toutes souligné son rayonnement personnel et sa volonté d'action. Le témoignage de Robert Garric² résume tous les autres. Il est un peu long mais tellement expressif qu'il faut que je vous le cite.

"Je me souviens très bien des premières rencontres (...). Ce qui m'a frappé le plus c'était d'abord l'épanouissement de vie et de bonté qui émanait de son visage. Vous vous souvenez comme elle était épanouie, comme ses yeux étaient bons, comme ses yeux étaient bons à votre place à certains jours, comme on sentait qu'ils pouvaient être bons pour deux, pour beaucoup d'autres, et qu'ils voulaient prendre sur eux toute votre misère présente, tous vos ennuis. Elle était dans une pièce, et certainement, elle éclairait la pièce. Sa joie avait un immense rayonnement et il y avait en elle comme une joie physique, un grand débordement d'action. Elle aimait réaliser, elle aimait voir d'autres êtres réaliser, s'attacher à une belle œuvre généreuse, large, s'y donner complètement... Il y avait en elle quelque chose de libérant, elle vous appelait à vos plus hautes puissances, elle faisait pour nous un beau rêve, elle nous rêvait beaucoup mieux que vous n'étiez, alors on le sentait et on sentait qu'elle était si persuadée que c'était comme cela, qu'à la fin on était assez gêné que ce ne soit pas comme cela, et qu'on avait enfin peut-être un peu plus envie d'être comme elle le voulait..." (Robert Garric, février 1936, reproduit dans le bulletin *La résidence sociale*, n°60, mars-avril 1936).

Voilà de bien rares **qualités humaines**. Les souligner ne suffit pas pourtant à l'analyse.

² Robert Garric (1896-1967) est un intellectuel catholique, fondateur des *Equipes sociales* au lendemain de la guerre 14-18.

Il faut aussi en chercher les conditions de possibilité. Il me semble que ces qualités humaines trouvent leur source dans une spiritualité vivante et dans la fidélité au projet de transformation sociale que Marie-Jeanne Bassot avait choisi.

La spiritualité de Marie-Jeanne Bassot est la même que celle qui animait Mercédès Le Fer de la Motte : une foi dans le Christ incarné, ce Christ qui, par amour des hommes, a été le « premier résident ». Aimer le Christ pour reproduire et diffuser son amour. C'est par l'amitié, le don de soi sans calcul, que les hommes peuvent se réconcilier et progresser.

Le projet de transformation sociale que Marie Jeanne Bassot choisit date de 1903, lorsqu'elle a 25 ans. Appartenant à une famille de la grande bourgeoisie (son père est polytechnicien, Général et Directeur du service géographique de l'armée), elle ne se satisfait pas de l'avenir que lui préparent ses parents. Elle veut pratiquer une charité en milieu populaire, non pas comme une aumône mais comme un rayonnement individuel capable de construire des amitiés et réduire les divisions sociales. Elle découvre en Mercédès le Fer de la Motte et ses Maisons sociales le moyen de réaliser ce choix. Elle veut devenir « Résidente », c'est-à-dire vivre et agir en quartier ouvrier.

Ses parents n'étaient pas en mesure d'accepter un tel choix. Ils s'y opposèrent pendant plusieurs années, avec constance, déloyauté et même violence. Pour dissuader leur fille, ils entreprirent, avec la famille Girault, une cabale médisante à l'encontre des Maisons sociales et de Mercédès le Fer de la Motte. Marie-Jeanne maintenant son choix, ils iront jusqu'à la faire enlever pour qu'elle soit internée en hôpital psychiatrique au prétexte qu'elle n'avait plus toute sa raison.

Estimant avoir la liberté, à son âge, de choisir sa vie, Marie-Jeanne Bassot, malgré son attachement à ses parents, se décide alors à **leur intenter un procès** pour séquestration arbitraire. Ce procès, qui a eu lieu en mars-avril 1909, a été fort médiatisé et a eu pour conséquence la fermeture des Maisons sociales et le retrait de Mercédès le Fer de la Motte. Ce conflit familiale est resté pour Marie-Jeanne Bassot une grande épreuve. Il a contribué toutefois à lui donner une **stature peu commune**.

3. Le projet social mis en oeuvre

La Résidence sociale, implantée dans des lieux exceptionnels et animée par des personnalités d'exception, doit aussi son éminence à la nature des actions qu'elle développe.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la **diversité des activités** ouvertes à la population de Levallois. Tous les âges sont concernés, tous les domaines sont quasiment couverts et, multiples sont les formes d'animation. Cette richesse apparaît déjà, lors de l'assemblée générale de novembre 1921, lorsque Marie-Jeanne Bassot présente le rapport d'activité

en le divisant en trois champs : l'éducation physique, l'éducation intellectuelle et artistique, l'éducation sociale.

Mentionnons rapidement **les activités pratiquées** : jeux collectifs, cours de gymnastiques rythmiques, garderies post-scolaires pour les enfants ; pour les jeunes gens et jeunes filles, des sports d'équipe (basket, foot) encadrés par des moniteurs de l'école de Joinville et des cours techniques dits professionnels (électricité, mécanique, dessin industriel, anglais, sténographie, dactylographie, rédaction française, hygiène, chant choral, danse) ; et pour les hommes, jeux de boules, croquet, jeux de volants ; pour tous, accès gratuit à une bibliothèque de 1.200 ouvrages.

A cela s'ajoute, au titre de l'éducation sociale, **la constitution de cercles** de 15 à 20 personnes, appelés aussi groupements. Fait à souligner, ces cercles s'autogèrent avec l'assistance d'une Résidente. Chaque cercle élit un bureau, se donne un nom, adopte ses statuts, définit son centre d'intérêt et son programme. De tels cercles existent pour les petites (les « Eclairètes »), pour les jeunes gens et jeunes filles et pour les mères de famille (le « cercle des Bonnes voisines »).

Tous les mois, les responsables des cercles participent avec des représentants des chefs de foyer à un « **Conseil familial** ». Ce conseil consultatif veille à la bonne marche intérieure de la Résidence sociale et fait des propositions. Une partie du temps de ces réunions est consacrée à l'étude d'une question d'intérêt général constituant ainsi une forme de cercle d'études de parents.

Le samedi soir et le dimanche après-midi, la Résidence sociale et son parc sont ouverts à tous. Souvent des concerts, des pièces de théâtre, des conférences avec projections sont organisés. Annuellement, une kermesse/fête de charité draine des foules et mixte les catégories sociales. Celle du 29 mai 1921 a attiré plus de 2.300 personnes.

Enfin, je serais incomplet si je ne mentionnais pas les fonctions sanitaires. Un centre de lutte antituberculeux et un dispensaire ont été initiés par la Résidence sociale dès 1915. C'est Mathilde Girault qui s'y investit. En 1921, centre et dispensaire ne dépendent plus directement de la Résidence sociale mais tous les enfants qui fréquentent la Résidence et leur famille en bénéficient.

Force est de constater la grande attractivité de la Résidence sociale : au 1er semestre 1921 plus de 31.000 présences sont dénombrées, soit plus du double de celles du 2d semestre 1920 (13.230).

Le rayonnement de la Résidence sociale ne cesse de grandir dans les années 1920-1930. Mentionnons les principales réalisations :

- création de la Fédération des centres sociaux de France, le 30 mai 1922 ;
- participation au premier congrès international des Settlements à Londres en juillet

1922 ;

- organisation du second congrès international des Settlements à Paris en juillet 1926, avec une séance à la Résidence sociale (cf. la célèbre photo des congressistes sur les marches de l'escalier) ;
- création de la Maison sociale de Saint-Denis en 1928 (Madeleine Gaugué, Résidente et future Secrétaire générale de la Résidence sociale après le décès de Marie-Jeanne Bassot) ;
- création de la Maison sociale de Saint-Ouen en 1930 ;
- inauguration de l'Aérium à la Résidence sociale, le 20 nov. 1932, par Justin Godard, Ministre de la Santé publique et remise de la Légion d'Honneur à Marie-Jeanne Bassot

Pour comprendre cette diversification des activités, cette attractivité et ce rayonnement, il faut prendre en compte, tout à la fois, la situation objective des familles ouvrières de l'époque et la nature du projet social mis en oeuvre par la Résidence sociale.

Levallois-Perret est, à la fin du XIXe-début du XXe siècles, **l'un des faubourgs de Paris les plus industrialisés**. S'y sont implantés progressivement les ateliers d'Eiffel, des usines automobiles (Citroën) et aéronautiques, (Blériot), des établissements de construction métalliques, des entreprises chimiques et, comme nous l'avons déjà noté, de grands noms de l'industrie de la parfumerie, tels que Roger Gallet, Gellé et Oriza. Les populations ouvrières ont des conditions de vie très rudes et sont exposées aux risques sanitaires.

En 1917, la Résidence sociale fait elle-même, de cette situation, la présentation suivante :

"La commune de Levallois est une cité exclusivement ouvrière, nettement circonscrite entre Neuilly et Clichy, la Seine et les fortifications. Il y a cinquante ans [vers la fin des années 1860], la commune de Levallois comptait 5.000 habitants, elle dépasse 80.000 maintenant [1917 ?] ; cette augmentation prodigieuse due entièrement à l'industrie qui ira toujours en se développant à cause de la situation favorable, entraîne de déplorables conditions d'hygiène. Faute de logements suffisants, d'espaces libres et de mesures prophylactiques, la tuberculose y fait de grands ravages" (*Un centre d'Action sociale et de Lutte Antituberculeuse*, 24 p., non daté (1917 ?), p.9, ADHS 80J.1/10).

Dans l'après première guerre mondiale, **quelques lois sociales** émergent et libèrent du temps pour les travailleurs (la loi des huit heures de travail par jour, en 1919) et rend davantage possible l'émergence d'une éducation populaire, d'une action socio-culturelle. Georges Goyau³ lors de l'Assemblée générale de la Résidence Sociale, le 15 nov. 1921 fait le lien entre ces nouvelles possibilités et la pertinence des initiatives des Résidentes :

« Et, de fait, jamais des résidentes sociales furent-elles plus utiles ? La crise du logement sévit, si aiguë, si douloureuse qu'il est de pauvres êtres qui finiront par aimer le taudis, parce que le taudis, tout

³ Georges Goyau (1869-1939) : intellectuel catholique social, propagandiste des idées de l'encyclique *Rerum novarum* du Pape Léon XIII.

au moins, c'est un toit. Et cette crise coïncide avec certaines aspirations sociales, avec certaines réformes sociales qui visent et parviennent à ramener le jeune travailleur vers son chez soi après huit heures de travail, à le ramener vers son chez soi tous les dimanches et jours fériés, tous les samedis après-midi et même tous les jours de « pont » ! [La loi est adoptée le 23 avril 1919]. Au moment où par l'effet de la crise du logement, le « chez soi » devient de plus en plus aléatoire, de plus en plus insuffisant, ces lois disent à l'ouvrier « va-t-en te reposer ». Pour ce repos, en dehors de son chez soi et en dehors du cabaret, il y a désormais à Levallois la Résidence sociale avec ses terrains de jeux, sa bibliothèque, ses cours professionnels, ses cercles de parents. Le sens social des résidentes donne ainsi aux lois sociales toute leur efficacité » (DSCF 3355).

La nature du projet social de la Résidence explique aussi la diversité des actions de la Résidence sociale et son attractivité. Ce projet poursuit celui des Maisons sociales. Il s'agit de faire œuvre de « reconstitution et d'apaisement social ». Il s'agit de réduire les divisions et les injustices sociales, qui sont fortes importantes au début du XXème siècle, en faisant coopérer des personnes de classes sociales différentes à la résolution des problèmes vécus par les travailleurs et leurs familles.

Pour ce faire, **trois principes d'action** doivent être mis en oeuvre :

1. *le principe de la résidence* : en tant que bourgeoises ou aristocrates ou travailleuses sociales, ne pas « aller au peuple » en visiteuses et l'aumône à la main, mais venir habiter dans un quartier populaire et en partager l'existence. En somme, devenir « des voisines ». disponibles.
2. *Le respect de la liberté d'autrui*. Ce n'est pas en créant des obligations ou des dépendances, par exemple par la charité, que pourront s'établir de vraies relations humaines. La Résidence sociale est ouverte à tous et sans prosélytisme, dans le respect des convictions religieuses et politiques.
3. *La construction de liens de solidarité entre les résidentes et les gens du quartier*. Cette solidarité est nommée aussi fraternité ou amitié. Elle se tisse au travers d'échanges réciproques d'écoute et de services. C'est elle qui rend possible des démarches éducatives, individuelles et collectives et les transformations sociales.

Conclusions

La qualité des lieux, l'engagement et le charisme des acteurs et, en tout premier lieu, celui de Marie-Jeanne Bassot, la pertinence du projet d'action sociale résidentielle ont donné à la Résidence sociale de Levallois-Perret une **dimension historique et emblématique**.

Aujourd'hui, pour le Travail social, pour le Développement social local et surtout pour les Centres sociaux et leurs fédérations, la Résidence sociale et Marie-Jeanne Bassot sont **constitutifs de leur mythologie d'origine**.